



AVIS AUX CITOYENS

RESTRICTION | USAGE DE L'EAU POTABLE

L'Île Perrot, le 10 juillet 2018 – Les conditions de chaleur accablante que nous connaissons ces dernières semaines entraînent présentement une surconsommation de l'eau potable. Ces conditions exceptionnelles amènent la Ville de L'Île-Perrot à interdire l'arrosage des pelouses et ce dès maintenant et jusqu'à nouvel ordre.

Nous sollicitons la collaboration de tous nos citoyens afin de préserver les éléments suivants :

- La réserve d'eau en cas d'incendie
- Les équipements municipaux de distribution de l'eau

Également, au sein de votre foyer, nous vous demandons une utilisation responsable de l'eau potable, particulièrement durant les heures de pointe, soit entre 17 h et 21 h. L'usine de production d'eau potable est actuellement fortement sollicitée, votre vigilance est de mise pour nous aider à stabiliser la situation.

Veuillez noter que la levée de l'interdiction vous sera communiquée dès que la situation le permettra.

Il est important de spécifier que pour l'arrosage de ses plantes, la Ville de L'Île-Perrot utilise de l'eau brute.

Pour toutes questions vous pouvez contacter le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 514 453-1751, poste 252.



NOTICE FOR CITIZENS

Restriction | Use of Drinking Water

Île Perrot, July 10th 2018 – The extreme heat conditions of recent weeks are currently leading to overconsumption of drinking water. These exceptional conditions lead the City to prohibit lawns watering from now and until further notice.

We seek our citizens cooperation to preserve the following elements:

- Water reserve in case of fire
- Municipal water distribution equipment

Also, in your home, we ask you to use water responsibly, especially during peak hours, between 5 pm and 9 pm.

Please note that the lifting of the ban will be communicated to you as soon as the situation allows.

It's important to specify that for the watering of its plants, the City of L'Île-Perrot uses raw water.

For any questions you can contact the Planning Department at 514 453-1751, extension 252.